



Ne nous laissons pas voler notre 1er mai !

APPEL — MONTREUIL, LE 15 JUIN 2026

DE NOUVELLES ATTAQUES SONT PORTÉES CONTRE NOTRE 1ER MAI.

Une proposition de loi est inscrite dans ce sens à l'ordre du jour du Sénat, le mardi 16 juin.

Il s'agit notamment d'étendre toujours plus les dérogations au droit, de voler aux salarié.es qui travaillent dans les boulangeries, chez les fleuristes, ce jour férié, chômé et payé.

LE PATRONAT NE RENONCE PAS !

Après avoir volé deux années de vie avec la contre-réforme des régimes de retraite et les 64 ans, la Macronie et le Medef s'obstinent à attaquer le 1er mai.

À terme, ils veulent augmenter le temps de travail de toutes et tous.

Dans la fonction publique de l'État, le ministère des affaires étrangères tente — de manière illégale — de faire relever les missions des agent.es du principe de nécessité absolue pour s'attaquer au 1er mai, ce que la CGT a dénoncé et récuse.

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Oui, le 1^{er} mai doit rester un jour férié, chômé et payé.

L'UFSE-CGT réitère son soutien plein et entier aux inspectrices et aux inspecteurs du travail qui doivent pouvoir, de manière indépendante, exercer leurs missions de contrôle, faire respecter le Code du travail et, en l'occurrence, le 1^{er} mai.

TOUS ET TOUTES MOBILISÉ·ES!

C'est dans ce sens que l'UFSE-CGT appelle les agent.es publics à participer aux mobilisations qui sont organisées **ce mardi 16 juin** sur l'ensemble du territoire.

A Paris, un rassemblement est organisé au Sénat à 13 heures.